



**« LA COMMUNE DE KARIMAMA FACE AUX CATASTROPHES  
NATURELLES REPETEES : LA REPONSE DU SYSTEME DES  
NATIONS UNIES AU BENIN EN QUESTION »**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER 2 EN  
MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET  
ORGANISATIONS  
OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS  
HUMANITAIRES**

---

Présenté par

**Yéhounmè Jean-Pierre DEGUE KAKPO**

**Travaux dirigés par : Kossi Seyram SOSSOU**

*Jury d'évaluation du stage :*

Président : .....

Membres et correcteurs : .....  
.....  
.....

**Cohorte Septembre 2016 (C0916)**

## CITATIONS

*« Il n'y a pas de solution humanitaire aux problèmes humanitaires »*

- Sadako Ogata, ancien Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »*

- Antoine de Saint-Exupéry (*Citadelle*)

*« Préparer l'Afrique aux ravages du changement climatique ne peut pas être une réflexion après coup »*

- COP24

## **REMERCIEMENTS**

Un remerciement spécial à toute l'équipe de Social Watch Bénin et à ma Famille.

Merci également à Mme Souraya Hassan, Chef Politique sociale, Planification et Suivi-Evaluation de l'Unicef au Bénin.

Merci à tous mes enseignants et aux encadreurs de la Filière Management des Entreprises et Organisations de 2iE.

Merci aussi au personnel administratif en général et à Mme Sylvie OUEDRAOGO en particulier.

## RESUME

Les crises humanitaires deviennent endémiques au Bénin, qui n'est pas cependant un pays en conflit. En effet chaque année les catastrophes naturelles frappent durablement certaines communes dont la plus exposée est celle de Karimama.

Ces catastrophes naturelles dues aux changements climatiques qui secouent chaque année les populations de Karimama demeurent une urgence humanitaire pour les autorités béninoises et le Système des Nations Unies (SNU) qui les accompagne.

En réponse aux effets de ces catastrophes, le Système des Nations Unies au Bénin a mis en œuvre depuis 2015, un programme de lutte contre la malnutrition dans la localité. Cette réponse à l'urgence humanitaire ne règle cependant pas la résurgence annuelle des catastrophes dont les énormes conséquences humaines, environnementales, matérielles, etc., sont telles que seul le Bénin, encore moins la collectivité locale de Karimama, ne peut les endiguer.

La réponse du projet conjoint du SNU de lutte contre la malnutrition dans la commune de Karimama a présenté des limites auxquelles nous avons suggéré l'agroécologie comme une solution de mitigation en termes de prévention de risques majeurs des changements climatiques et de réduction de la vulnérabilité des populations locales.

### Mots Clés :

- 
- 1 – Catastrophes naturelles
  - 2 – Changements climatique
  - 3 - Adaptation
  - 4 - Agro écologie
  - 5 – Réponse humanitaire

## ABSTRACT

Humanitarian crises are becoming endemic in Benin, which is not, however, a country in conflict. Indeed, every year, natural disasters strike permanently in some municipalities, the most exposed of which is that of Karimama.

These natural disasters due to the climate change that shocks Karimama populations every

year remain a humanitarian emergency for the Beninese authorities and the accompanying United Nations System.

In response to the effects of these disasters, the United Nations System in Benin has implemented since 2015 a program to combat malnutrition in the locality. This response to the humanitarian emergency, however, does not solve the annual resurgence of disasters whose enormous human, environmental, material, etc., are such that only Benin, let alone the local Karimama community, can stop them.

The response of the UNU joint project to fight against malnutrition in Karimama commune has presented limits to which we have suggested agroecology as a mitigation solution in terms of preventing major risks of climate change and reducing the vulnerability of local populations.

**Key words :**

---

- 1 - Natural disasters
- 2 - Climate change
- 3 - Adaptation
- 4 - Agro ecology
- 5 - Humanitarian response

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

CH :	Coalition humanitaire (CH)
CCNUCC :	Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
FAO :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIEC :	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
ODD :	Objectif de Développement Durable
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONU :	Organisation des Nations Unies
PDC :	Plan de Développement Communal
PIACC-DAT :	Programme intégré d'adaptation aux changements climatiques par le développement de l'agriculture, du transport fluvial et du tourisme, dans la vallée du Niger au Bénin
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU :	Système des Nations Unies
UNFPA :	Fonds des Nations unies pour la population
UNHCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. CADRE CONCEPTUEL .....	4
II. CADRE METHODOLOGIQUE.....	13
III. PRESENTATION DES RESULTATS .....	17
IV. DISCUSSION ET ANALYSE .....	22
CONCLUSIONS.....	25
BIBLIOGRAPHIE .....	27
ANNEXES.....	29
TABLE DES MATIERES .....	31

# INTRODUCTION

L'Objectif de Développement Durable 13 (ODD 13) invite les tous pays du monde à renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat : *« Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »*.

Si les guerres et les conflits sociopolitiques ont longtemps été considérés comme les causes majeures des crises humanitaires, le monde doit se préparer désormais à faire face à un facteur de type nouveau : les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Bien que ces dernières aient toujours existé, leur accélération faite de dérèglement des saisons, d'inondations, de sécheresses qui occasionnent la famine, le déplacement massif de population, des pertes en vies humaines et la vulnérabilité des populations qui ploient déjà sous le poids la pauvreté, l'accélération et l'intensification des catastrophes naturelles deviennent plus meurtrières que les guerres. De ce fait, le changement climatique *« de par ses impacts sur le risque et la vulnérabilité, remet en cause les droits humains fondamentaux de millions de personnes : droits à la vie, à la sécurité, à l'alimentation, à l'eau, à la santé et à un abri, par exemple. »*<sup>1</sup>

Il apparaît donc que même les pays qui ne sont pas en guerre courent potentiellement des risques de crises humanitaires. Aucun pays n'est épargné, surtout les pays vulnérables comme ceux d'Afrique subsaharienne dont fait partie le Bénin.

Ainsi, le Bénin, comme beaucoup de pays africains, subit les effets des changements climatiques : inondations, pluies violentes, vents violents, sécheresse, chaleur excessive, avec comme impacts observés, les pertes de biodiversité sous forme de disparition d'espèces animales et végétales, la perturbation des activités socioéconomiques, sous forme de fermeture temporaire de centres de santé, d'écoles ou d'entreprises suites aux inondations, ou sous forme de perturbation des calendriers agricoles en raison de démarrage de plus en plus tardif ou précoce des saisons pluvieuses.

Des 77 Communes que compte le Bénin, celles de Karimama demeure la plus exposée à ces catastrophes naturelles qui affectent les enfants dans les domaines de la santé et de la nutrition, de la protection, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, etc.

---

<sup>1</sup> Notes (p.15) de Cours « Analyse prospective de la crise » de l'UE 9 « Renforcement des capacités de résilience »

Selon le « Programme d'aide d'urgence en faveur des communes de Malanville et de Karimama affectées par les inondations », les inondations de 2013 graves inondations du fait de la montée brusque du fleuve Niger et son débordement sont dues aux pluies diluviennes intervenues à l'amont, en Guinée, au Mali et au Niger, et qui ont causé des dégâts énormes : plus de 21.500 hectares de cultures emportées (riz, maïs, sorgho, cultures maraîchères), plus de 750 cases d'habitations détruites, plusieurs centaines de volailles et petits élevages disparus, des filets, nasses et pirogues emportés par les eaux, près de 280 étangs artisanaux submergés. Au total, ce sont près de 9.200 ménages qui ont été affectés par les inondations, soit une population de plus de 35.000 personnes, dont de nombreux vieillards, femmes allaitantes et enfants. L'estimation de l'ensemble des dégâts matériels établie par les autorités béninoises est de l'ordre de 10,8 milliards de F.CFA.

Ce phénomène est devenu récurrent. Non loin en 2016, le Rapport annuel<sup>2</sup> de Unicef Bénin a révélé qu'en avril 2016, la commune de Karimama a été la plus sévèrement touchée avec un taux de Malnutrition Aigüe Générale (MAG) de 15.1 pour cent et de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) de 4,4 pour cent. Ces taux de malnutrition élevés sont intervenus dans un contexte marqué par des inondations.

La malnutrition est une des causes majeures de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans au Bénin. Face à l'ampleur de la malnutrition et ses conséquences sur le développement économique et social, et afin de soutenir et accompagner le pays, les Agences du Système des Nations Unies (FAO, OMS, PAM, UNFPA et UNICEF) ont développé un programme de lutte contre la malnutrition dans les deux communes les plus affectées du pays : Malanville et Karimama.

Le « Projet de lutte contre la malnutrition chronique dans deux communes rurales du Bénin : Karimama et Malanville » est une réponse conjointe inter agence des Nations Unies au Bénin pour remédier aux conséquences des inondations.

Ce programme ambitionne d'atteindre pour Karimama comme résultats de 2015 à 2018 :

- Tous les centres de santé publics ou privés disposent de personnels formés et d'équipement pour offrir un paquet intégré d'intervention spécifiques de nutrition aux femmes enceintes, mères d'enfants de 0 à 23 mois et de 6 à 59 mois ;

---

<sup>2</sup> Rapport Annuel 2016, p. 2

- Les localités rurales de Karimama acquièrent des capacités pour offrir les services essentiels de base liés à l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement et à la nutrition des femmes et des enfants ;
- Les ménages vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire à travers des appuis à la diversification et l'amélioration de la production végétale, animale, aux activités post-récoltes et la consommation d'aliments nutritifs et sains ;
- Un environnement social favorable à la bonne nutrition de la femme enceinte, la femme allaitante, le nourrisson et jeune enfant est créé à travers la mise en œuvre d'un plan de communication ciblant les audiences cibles primaires (mères, pères) et secondaires (belles mères, grands-mères et leaders d'opinion, médias locaux et la communauté en général).

Cette intervention est-elle une réponse durable pour la Commune de Karimama exposée aux catastrophes naturelles ? Cette réponse ne se contente-t-elle pas de gérer les effets que de réduire les causes ? La voie viable pour améliorer la résilience de la Commune face aux crises humanitaires répétées n'est-elle pas d'allier la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets ?

Notre mémoire de fin d'étude s'articulera autour des points suivants :

- 1) les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques qui secouent chaque année les populations de Karimama sont présentées et leur impacts humanitaires mis en exergue comme une cause de situation à traiter comme une urgence au Bénin ;
- 2) les limites de la réponse humanitaire actuelle du Système des Nations Unis à travers le projet conjoint de lutte contre la malnutrition dans la commune de Karimama sont présentées ;
- 3) des solutions de mitigation en termes de prévention de risques majeurs des changements climatiques et de réduction de la vulnérabilité des populations locales, sont proposées pour améliorer l'engagement humanitaire du SNU dans la commune de Karimama.

# I. CADRE CONCEPTUEL

---

## A. OBJECTIF ET HYPOTHESES

### a) Objectifs du projet

L'objectif de ce mémoire est de montrer que soulager les souffrances des populations vulnérables de la commune de Karimama affectées par la malnutrition sans des mesures pour lutter contre les inondations et la sécheresse chroniques, n'apportera pas de réponses durables aux crises humanitaires de la localité.

De manière spécifique le mémoire poursuit les objectifs spécifiques suivants :

#### ➤ Objectif spécifique 1 :

Montrer que les changements climatiques constituent une cause silencieuse d'urgence humanitaire dans un pays non affecté par des conflits armés ou des crises comme le Bénin, en mettant en évidence la situation de la commune de Karimama.

#### ➤ Objectif spécifique 2 :

Décrire la réponse humanitaire du Système des Nations Unies (SNU) aux catastrophes naturelles répétées, en présentant les limites qui font de la réponse du SNU, une intervention annuelle de sapeur-pompier dans la commune de Karimama.

#### ➤ Objectif spécifique 3 :

Explorer des solutions de mitigation des risques humanitaires majeurs liés aux changements climatiques dans la commune de Karimama pour améliorer la réponse humanitaire du SNU en général et de l'UNICEF en particulier.

### b) Hypothèse de recherche

Les problèmes et solutions espérées nous conduisent à formuler les hypothèses suivantes :

- 1) les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques nécessitent une réponse humanitaire urgente pour la Commune de Karimama que seul le Bénin ne peut apporter ;
- 2) la réponse humanitaire actuelle du Système des Nations Unies à travers le projet conjoint de lutte contre la malnutrition dans la commune de Karimama est conjoncturelle et mérite d'être améliorée pour accroître la résilience des populations.
- 3) la promotion des pratiques agro écologiques est une solution durable pour l'atténuation des causes des catastrophes naturelles à Karimama.

## **B. REVUE DE LITTÉRATURE SUR LES CATASTROPHES NATURELLES ET LA REPONSE AUX URGENCES HUMANITAIRES**

Beaucoup d'écrits ont mis en évidence le lien intrinsèque en les crises humanitaires et les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et appellent à une réponse urgente.

Les catastrophes naturelles concernant notre problématique sont celles de type climatique.

Dorothee Lobry a mis en exergue que, pour la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles tenue en 1994 à Yokohama au Japon, les catastrophes ne sont que « *la matérialisation de certaines conditions de risque, lesquelles dépendent non seulement d'un facteur déclenchant - qui serait le phénomène naturel ou technique - mais aussi de l'état de vulnérabilité créé par divers facteurs propices à la survenance de la crise. Ces conditions sociales et environnementales sont en général le résultat des modes de développement appliqués et de la dette que l'homme a contractée envers la nature ce qui répond à des processus de gestation dans la société* »<sup>3</sup>.

En 2015, Care France et Action contre la faim ainsi que l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris) dans une lettre intitulée "*Il est temps d'agir!*" adressée aux 195 Chefs d'Etats partie à la COP 21<sup>4</sup>, ont fait remarquer que le dérèglement climatique avec son lot de catastrophes naturelles « *est un facteur d'aggravation des crises humanitaires et constitue de ce fait un défi majeur tant pour les gouvernements que pour les acteurs humanitaires non gouvernementaux* ».

A la veille de la COP 21, c'est un rapport de la Banque Mondiale qui tire sans équivoque la conclusion que le responsable de la majorité des catastrophes naturelles que constitue « *le changement climatique est un défi qui surpasse tous les autres. Il constitue une menace fondamentale pour le genre humain et la planète, à laquelle il faut répondre si l'on veut atteindre l'objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté* »<sup>5</sup>.

Dans une conférence<sup>6</sup> au thème très évocateur « *Impacts du changement climatique sur la pauvreté et les crises humanitaires : quels constats et quelles propositions des organisations de la société civile ?* » animée par d'éminentes personnalités de la société civile<sup>7</sup>, dans le

---

<sup>3</sup> Dorothee Lobry, « Une étude juridique des crises humanitaires résultant de catastrophes climatiques : l'exemple du continent africain », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 260 | 2012, p. 537.

<sup>4</sup> 21<sup>ème</sup> Conférence internationale sur le Climat

<sup>5</sup> Banque Mondiale, Rapport Annuel 2015, p. 20

<sup>6</sup> Sur Youtube : [www.youtube.com/watch?v=iJ-19MPyzU0&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=iJ-19MPyzU0&feature=youtu.be)

<sup>7</sup> Mme Claire FEHRENBACH – directrice générale, Oxfam France, Paris, M. Benoît HAZARD – anthropologue

cadre du 10<sup>ème</sup> Forum mondial *Convergences*, en septembre 2017, Benoît Hazard, soulève la capacité des populations locales qui dépendent des ressources naturelles à s'adapter. En prenant l'exemple de l'Afrique de l'Est, il rappelle leur capacité à se reconverter et à s'adapter. Pour lui, un des défis majeurs est donc de mieux prendre en considération les conséquences des programmes d'aide et d'intégrer leurs capacités et ressources d'adaptation. Dans ce contexte il alerte sur les effets déstructurants que peuvent avoir certains programmes sur les relations sociales et la manière dont les ressources sont gérées. Il y a donc là, selon lui, une réelle réflexion anthropologique à avoir et qui pourrait bénéficier aux pratiques du développement et de l'aide humanitaire.

C'est ce regard centré sur les communautés qui est mis en relief dans « *L'Afrique face aux changements climatiques* » par Alain François et Mohamed Taabni<sup>8</sup>. Pour ces auteurs, parmi les régions du monde considérées comme les plus exposées au changement climatique, l'Afrique apparaît bien comme l'une des plus vulnérables. Du fait de la faiblesse et de la défaillance des systèmes d'encadrement (et en particulier de l'absence ou de l'inefficacité des politiques de prévention et de protection), sécheresses, inondations, glissements de terrain, cyclones... y ont des incidences souvent dramatiques (déplacements de populations et « réfugiés climatiques », épidémies, famines, etc.).

Entre autre pistes de réflexion, ils nous invitent à restituer au sujet de changements climatiques toute la complexité qui lui revient et sortir des discours théoriques et des généralisations abstraites trop simplistes et finalement sans grande portée pratique. Il s'agit pour eux d'appréhender surtout comment les communautés locales et les décideurs africains réagissent à la problématique du changement climatique. Ils mettent l'accent sur la piste de la *variable humaine* qui « *semble avoir été trop souvent négligée ou réduite à des approches binaires : soit le facteur anthropique est considéré comme aggravant les phénomènes climatiques par ses interventions sur le milieu (surpâturage, déforestation), soit les sociétés africaines adaptent leurs pratiques aux fluctuations des ressources grâce à leurs techniques et savoirs locaux. Or, l'évolution contemporaine des sociétés africaines (urbanisation accélérée et faiblement maîtrisée, intensification de l'agriculture par l'irrigation et*

---

chargé de recherche au CNRS et à l'EHESS, corédacteur en chef des *Cahiers d'études africaines*, Paris, M. Cheikh KANE – conseiller en résilience climatique pour l'Afrique de l'Ouest, Centre climatique Croix-Rouge/Croissant-Rouge, Paris, Pr Jeannot RAMIARAMANANA – directeur du Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement de l'université d'Antananarivo et conseiller scientifique dans le programme de recherche UMI-Résiliances-IRD, Madagascar

<sup>8</sup> Alain François et Mohamed Taabni, « L'Afrique face aux changements climatiques », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 260 | 2012, 459-462.

*développement des aménagements hydro-agricoles, inégalités croissantes entre agropasteurs et agriculteurs) produit des vulnérabilités souvent combinées et différenciées qui posent non seulement la question de la gestion des crises mais également celle à plus long terme de la résilience ». Des interrogations naissent de cette piste de réflexion pour l'Afrique en général et le Bénin en particulier : quelles stratégies d'adaptation sont développées par les décideurs et par les communautés locales ? Celles-ci sont-elles endogènes ou issues de la solidarité internationale (ONG ou agences multilatérales) ?*

Des publications statutaires des agences onusiennes, nous retenons que l'un des buts des Nations Unies, comme énoncé dans sa Charte, est de parvenir à « *la réalisation de la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire* ». Ainsi nous pouvons faire remonter l'action humanitaire de l'ONU au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans une Europe dévastée dont elle a aidé à la reconstruction. A l'instar d'autres pays, le Bénin compte sur les Nations Unies pour l'aider à répondre aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine, auxquelles un pays, réduit à ses propres moyens, ne pourrait faire face.

On trouve au Bénin, les quatre entités principales des Nations Unies chargées de l'acheminement de l'assistance humanitaire : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le PNUD est principalement responsable des activités opérationnelles dans la prévention des catastrophes naturelles et le renforcement des capacités.

D'autres structures dans le pays œuvrent pour couvrir rapidement dans une réponse humanitaire, les besoins vitaux des populations, (boire, manger, s'abriter, etc.) comme Care international, Caritas Bénin, etc., dont la réponse humanitaire consiste à fournir une aide rapide et efficace aux communautés dans le besoin, comme l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, les abris d'urgence, la sécurité alimentaire, la santé sexuelle et reproductive.

Quant à l'UNICEF spécifiquement, il a toujours pour vocation d'apporter son aide pour sauver la vie des enfants touchés par les catastrophes, et de protéger leurs droits en toutes circonstances, quelle que soit la difficulté de la tâche, dans le domaine de la santé et de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement, de la protection, de l'éducation et du VIH/SIDA.

Pour Sylvie Brunel « *Les Nations unies sont, depuis la fin de la guerre froide, la première*

*puissance humanitaire de la planète. L'ONU et ses institutions spécialisées ont mis en œuvre une impressionnante diplomatie de la compassion. Mais, loin de permettre le développement et la paix, cet activisme engendre rancœurs et désillusions dans les populations "bénéficiaires". Les échecs enregistrés soulignent que, pour garantir la sécurité collective, l'action humanitaire ne peut à elle seule tenir lieu de politique »<sup>9</sup>.*

### **C. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES**

Les quatre premiers concepts définis ci-dessous proviennent de la documentation de Coalition humanitaire (CH)<sup>10</sup>

**URGENCE HUMANITAIRE** : c'est un événement, ou une série d'événements, qui constitue une menace sérieuse à la santé, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un groupe de personnes, sur une zone étendue.

**SITUATION DE VULNERABILITE** : une crise humanitaire survient lorsqu'un événement affecte des populations vulnérables qui ne peuvent pas résister aux conséquences négatives par elles-mêmes. Vulnérabilité, souvent reliée à la pauvreté, fait référence à l'incapacité des individus ou des groupes d'individus à résister et à se remettre des risques qui menacent leur vie. De ce fait, les populations pauvres sont plus susceptibles d'être plus vulnérables aux catastrophes naturelles et/ou d'origine humaine. Généralement les groupes les plus vulnérables au sein des communautés touchées, sont les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les migrants et les personnes déplacées.

**CRISES HUMANITAIRES** : les conflits armés, épidémies, famines, catastrophes naturelles et autres urgences majeures peuvent causer ou entraîner une catastrophe humanitaire qui s'étend au-delà du pouvoir et/ou de la capacité d'une seule entité étatique. On est alors en situation de crise humanitaire. Les survivants sont laissés dans un état d'urgence dans lequel ils ont besoin d'une aide qui subvient à leurs besoins de base tels que le logement, la nourriture, l'eau potable et les soins de santé, etc.

Les causes des crises humanitaires sont :

---

<sup>9</sup> Sylvie Brunel. Les Nations unies et l'humanitaire : un bilan mitigé. In: *Politique étrangère*, n°2 - 2005 - 70<sup>e</sup>année. pp. 313-325.

<sup>10</sup> La Coalition humanitaire (CH) réunit des organismes d'aide de premier plan afin d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un moyen simple et efficace d'apporter leur soutien lors de catastrophes humanitaires internationales. Ces organismes unissent leurs forces pour recueillir des fonds, collaborer avec le gouvernement et mobiliser les médias, les entreprises et la population canadienne

- les catastrophes naturelles qui peuvent être géophysiques (tremblements de terre, tsunamis et éruptions volcaniques), océanographiques (inondations, avalanches), climatologiques (sécheresses), météorologiques (tempêtes, cyclones) ou biologiques (épidémies, pestes) ;
- les catastrophes créées par l'homme, tels que les conflits armés, les accidents d'avion ou de train et les incendies ;
- les cas d'urgences complexes qui sont souvent une combinaison de facteurs naturels et humains, par exemple l'insécurité alimentaire, les conflits armés et les populations déplacées.

Chaque crise humanitaire comporte des défis qui lui sont spécifiques. Des phénomènes tels que l'urbanisation non planifiée, le sous-développement, la pauvreté et le changement climatique sont autant de facteurs qui peuvent rendre plus complexes les urgences humanitaires qui sont de plus en plus fréquentes et sévères.

**CATASTROPHES NATURELLES :** selon le *Dictionnaire sur l'environnement*, une catastrophe naturelle est un événement brutal, d'origine naturelle, qui entraîne souvent la mort et la destruction à grande échelle. Les catastrophes naturelles sont en relation avec des événements climatiques (cyclone, inondations, sécheresse, canicule), sismiques (tremblement de terre, tsunami, éruptions volcaniques) ou astronomiques majeurs (comète).

**SECHERESSE :** elle correspond à un manque d'eau, d'un sol ou d'un environnement, sur une longue période pendant laquelle il ne pleut pas. Elle a des conséquences négatives, à savoir :

- la baisse du niveau des nappes phréatiques ainsi que celui des lacs et rivières ;
- elle provoque des feux de forêt ;
- les récoltes peuvent être détruites et les animaux peuvent mourir (risque de famine et de mortalité élevée surtout infantile).

**INONDATIONS :** quand un cours d'eau (comme une rivière ou un fleuve) déborde au cours d'une crue, il submerge les terrains voisins : ce phénomène est appelé une inondation. Les inondations sont provoquées le plus souvent à cause de la pluie, après quelques jours de fortes averses ou après une longue période pluvieuse.

**MALNUTRITION :** selon l'OMS par «malnutrition», on entend les carences, les excès ou les déséquilibres dans l'apport énergétique et/ou nutritionnel d'une personne. Ce terme couvre deux grands groupes d'affections. Le premier est la *dénutrition*, qui comprend le retard de croissance (faible rapport taille/âge), l'émaciation (faible rapport poids/taille), l'insuffisance

pondérale (faible rapport poids/âge) et les carences ou les déficiences en micronutriments (manque de vitamines et de minéraux essentiels). L'autre comprend le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Quant à l'UNICEF, la malnutrition est un terme général souvent utilisé à la place de *dénutrition* mais il s'applique également à la *surnutrition*. Les gens souffrent de malnutrition si leur régime ne comprend pas suffisamment de calories et de protéines pour que le corps se développe ou reste en bonne santé, s'ils ne sont pas capables de mettre à profit la nourriture qu'ils consomment à cause d'une maladie (dénutrition). Ils souffrent également de malnutrition s'ils consomment trop de calories (surnutrition). C'est le cas de dénutrition qui est observé dans la commune de Karimama.

Les définitions suivantes sont tirées de la deuxième partie publiée en mars 2014 du 5ème Rapport du GIEC qui est le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat dont les rapports synthétisent les travaux publiés de milliers de chercheurs analysant les tendances et prévisions mondiales en matière de changements climatiques.

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES** : les changements climatiques désignent une variation de l'état du climat qui peut être identifiée (par exemple à l'aide de tests statistiques) par des changements affectant la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés, persistant pendant de longues périodes, généralement des décennies ou plus.

Les changements climatiques peuvent être la conséquence de processus naturels internes ou de forçages externes tels que : les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques et les changements anthropiques persistants de la composition de l'atmosphère ou de l'utilisation des terres. On notera que la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dans son Article 1, définit le changement climatique comme étant : *« des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables »*. La CCNUCC établit ainsi une distinction entre le changement climatique qui peut être attribué aux activités humaines altérant la composition de l'atmosphère, et la variabilité climatique due à des causes naturelles.

**VULNERABILITE** : la propension ou la prédisposition à être affecté de manière négative par les changements climatiques. La vulnérabilité recouvre plusieurs concepts et éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité d'être atteint et le manque de capacité à réagir et à s'adapter.

**IMPACTS** : les conséquences des changements climatiques sur les systèmes humains et naturels. Ce thème est principalement utilisé pour désigner les conséquences sur les systèmes naturels et humains des événements météorologiques et climatiques extrêmes. Les impacts désignent généralement les conséquences sur les vies, les moyens de subsistance, la santé, les écosystèmes, les économies, les sociétés, les cultures, les services et les infrastructures dues à l'interaction des changements climatiques ou des événements climatiques dangereux, se produisant à une période donnée, et la vulnérabilité d'une société ou d'un système exposé. Les impacts sont également appelés conséquences et résultats. Les impacts du changement climatique sur les systèmes géophysiques, notamment les inondations, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer, constituent un sous-ensemble des impacts appelés impacts physiques.

**RISQUE** : potentiel de conséquences, dans lequel quelque chose de valeur est en jeu, et dont l'issue est incertaine. Le risque s'exprime souvent en termes de probabilité d'occurrence d'événements dangereux ou de tendances multipliée par les impacts si ces événements ou ces tendances se produisent. Le risque résulte de l'interaction entre la vulnérabilité, l'exposition et le danger.

**ADAPTATION** : processus d'ajustement au climat présent ou attendu et à ses effets. Dans les systèmes humains, l'adaptation cherche à modérer ou éviter les nuisances ou à exploiter les opportunités bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'ajustement au climat attendu et à ses effets.

**RESILIENCE** : Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation dangereuse, en répondant ou en se réorganisant de manière à maintenir la capacité d'adaptation, d'apprentissage, et de transformation.

**AGROECOLOGIE** : ensemble de pratiques agricoles durables, ayant pour objet la relation harmonieuse entre l'humain et la nature, l'agroécologie est un concept qui concilie l'éthique de vie et les pratiques agricoles basées les principes :

- de la réduction de l'utilisation d'intrants artificiels qui nuisent à l'environnement,
- de la minimisation des quantités de substances toxiques ou polluantes libérées dans la nature,
- de l'optimisation de la ressource eau,

- de la promotion d'une activité biologique des sols,
- de la maintenance d'une grande diversité d'espèces.

Il s'agit de maintenir la richesse des écosystèmes afin d'en augmenter la résistance et la résilience en s'appuyant sur la rotation des cultures, les polycultures, en intégrant des élevages.

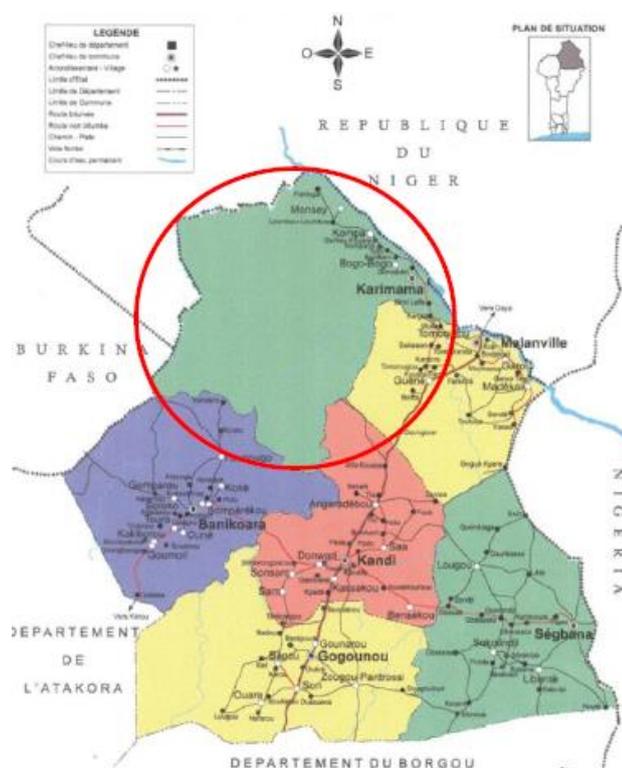
**MITIGATION** : selon le *Dictionnaire de l'Environnement*, elle est spécifique à la prévention de risques majeurs naturels. C'est l'action qui conduit à réduire l'intensité de certains aléas (inondations, etc.) et la vulnérabilité des enjeux pour faire en sorte que le coût des dommages liés à la survenue de phénomènes climatologiques ou géologiques soit supportable par notre société. Ceci amène l'Etat et les collectivités locales à engager des actions qui vont y contribuer et à impliquer le particulier qui doit agir sur ses biens propres afin d'en réduire leur vulnérabilité.

## II. CADRE METHODOLOGIQUE

### A. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KARIMAMA

La Commune de Karimama est située dans le département de l'Alibori<sup>11</sup> au Nord du Bénin. Elle constitue la pointe septentrionale du Bénin. Elle est limitée au Nord par le fleuve Niger (frontière naturelle), au Sud-ouest par la Commune de Banikoara, au Sud-est par la Commune de Kandi, à l'Est par la Commune de Malanville et à l'Ouest par le Burkina-Faso. Elle couvre une superficie de 6 041 km<sup>2</sup>.

*Carte : Situation de la commune de Karimama (encerclée en rouge)*



Sa proximité avec le Niger facilite les échanges de biens et de personnes, le brassage culturel. Quant au Burkina, le Parc W occupant la région frontalière, les échanges sont limités. Il faut aussi noter que Karimama est une des portes d'entrée au Bénin, notamment pour la transhumance transfrontalière.

Le relief de la Commune est dans l'ensemble peu accidenté avec une extension terminale de la chaîne de l'Atacora au Sud - ouest de la zone.

<sup>11</sup> Un des douze départements que compte le Bénin.

Le climat est de type Sahélo - Soudanien et Soudanien, avec une pluviométrie qui gravite autour de 600 mm par an. La saison sèche est caractérisée par des températures relativement basses (entre 12 et 25°C) pendant l'harmattan et hautes (jusqu'à 50°C environ).

La Commune est parcourue par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont le fleuve Niger et ses affluents, le Mékrou et l'Alibori.

La végétation est constituée pour l'essentiel de savanes caractéristiques des zones soudaniennes et soudano - sahélienne. On y trouve aussi des forêts galeries le long des cours d'eau, des forêts claires, des formations édaphiques (sols caillouteux, dépressions). Le complexe du parc "W" qui couvre les 5/6 de la superficie de la Commune regorge d'une faune riche non moins importante.

Le Parc réduit la zone « habitable » de la Commune à une bande d'au plus 15 km de large le long du fleuve Niger, 469 km<sup>2</sup> des 6 041 km<sup>2</sup> de superficie totale.

Elle est accessible par voie terrestre en latérite à partir de Guéné (43 km) et par voie fluviale sur le fleuve Niger à partir de Malanville.

Karimama est composé administrativement de 5 arrondissements et de 37 villages.

Selon les résultats définitifs publiés en juin 2015 du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin<sup>12</sup>, la population de Karimama à 96,97% agricole est estimée à 66.353 habitants, et composée des groupes socioculturels suivants : Dendi (63,8%), Peulh (18,3%), Gourmantché (9%), Haoussa, Yoruba, Fon, Bariba.

## **B. PRESENTATION DU « PROJET DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE DANS DEUX COMMUNES RURALES DU BENIN : KARIMAMA ET MALANVILLE »**

Le projet vise à augmenter le taux d'initiation précoce à l'allaitement maternel de 46% à 60%, l'allaitement exclusif de 41% à 50% et la diversification minimum alimentaire de 25% à 35% chez les enfants âgés de 6 – 23 mois d'ici 2018.

La stratégie des agences du Système des Nations Unies est de soutenir la mise en œuvre d'un paquet d'interventions combinant à la fois celles dites spécifiques, ayant un impact direct sur

---

<sup>12</sup> <https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/demographiques/population/Resultats%20definitifs%20RGPH4.pdf>

la malnutrition, et les interventions sensibles à la nutrition qui contribuent à réduire la charge de malnutrition au Bénin.

Il est attendu comme résultats de la mise en œuvre de ce projet durant la période 2015-2018 que :

- d'ici 2018, tous les centres de santé publics et privés des deux communes disposent de personnels formés et d'équipement pour offrir un paquet intégré d'interventions de nutrition et de santé aux femmes enceintes, aux mères d'enfants de 0 – 23 mois et aux enfants de 6 – 59 mois ;
- d'ici 2018, 31 villages des communes de Malanville (15) et Karimama (16) acquièrent des capacités pour offrir les services essentiels de base liés à l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement et à la nutrition des femmes et des enfants ;
- d'ici 2018, un environnement social favorable à la bonne nutrition de la femme enceinte, de la femme allaitante, du nourrisson et du jeune enfant est créé, dans 31 villages de Malanville (15) et de Karimama (16) à travers la mise en œuvre d'un plan de communication ciblant les audiences cibles primaires (mères, pères) et secondaires (belles mères, grands-mères et leaders d'opinion, medias locaux et la communauté en général) ;
- d'ici 2018, les ménages vulnérables de 31 villages de Malanville (15) et de Karimama (16) améliorent leur sécurité alimentaire à travers des appuis à la diversification et l'amélioration de la production végétale (avec un accent sur la production familiale de légumes), de la production animale (bétail et petits ruminants), des activités post récoltes et de la consommation d'aliments nutritifs et sains.

Le coût global du projet est de 2.667.975 dollars US dont 2.136.495 constituent la contribution de l'Unicef, 351.480 pour le PAM et 50.000 pour l'OMS.

### **C. METHODOLOGIE DU TRAVAIL**

A l'issue de la revue documentaire, nous avons conçu un outil de collecte : un guide d'entretien.

Par la suite une collecte de données a été réalisée. Elle a consisté en une sortie de terrain pour la collecte de données quantitatives et qualitatives afin d'approfondir les questions de recherche. Un ciblage de ces acteurs à interviewer et la nature des informations à collecter sur le terrain a été fait. La méthode de collecte de données retenue qui est l'entretien de groupe et

quelques observations directes sur le terrain dans la commune nous a permis de disposer des données de nature quantitative et qualitative qui nous ont servi à procéder à une appréciation de la situation humanitaire la commune. Nous avons travaillé avec un échantillon probabiliste de population de 100 personnes résidant dans la commune de Karimama et composé essentiellement d'agents communautaires, de la mairie et dix bénéficiaires directs ou indirects du projet.

Nous avons ensuite réalisé le traitement et l'analyse des données. A ce niveau, les données collectées à l'occasion de la revue documentaire, des entretiens et focus group ont été traitées, analysées, et donné lieu à des interprétations et recommandations pour l'élaboration du présent rapport.

### **III. PRESENTATION DES RESULTATS**

---

Les résultats issus des entretiens et des focus groups sont présentés et analysés ci-dessous.

#### **A. DESCRIPTION ET CONSEQUENCES DES CATASTROPHES NATURELLES AUXQUELLES SONT LE PLUS EXPOSEES LES POPULATIONS A KARIMAMA**

Il ressort des données collectées au niveau de la commune, que les risques climatiques vécus dans la commune de Karimama sont par ordre d'importance : l'inondation, la sécheresse, les pluies tardives et violentes, les vents violents, la chaleur excessive. Nous allons nous en tenir aux trois premiers comme les plus déterminants en matière de risques climatiques.

##### **a) Les inondations et leurs conséquences**

Par rapport aux inondations, les participants au focus group ont informé qu'elles sont dues surtout au débordement des cours d'eau, principalement le fleuve Niger, l'Alibori, le Mékrou dans la commune et surviennent en Août – septembre, mais aussi les pluies diluviennes concentrées sur une courte période.

Les participants à l'enquête ont fait observer que les inondations détruisent les champs de riz et les périmètres aménagés, rendent inexploitable les basfonds de la commune, occasionnent la baisse du rendement dû au pourrissement des racines des plants et à leur jaunissement, des productions agricoles (riz surtout), la prolifération des maladies hydriques, la perte des matériels agricoles, de pêche, etc., la perte du bétail

##### **b) La sécheresse et ses conséquences**

Les enquêtés la décrivent comme un allongement de la saison sèche qui devient très grave en mai - juin et septembre – octobre. Elle occasionne le flétrissement des plants et perte des cultures, la rareté des points d'eau et des pâturages pour les animaux, l'augmentation des feux de végétation.

##### **c) Les pluies tardives et violentes et leurs conséquences**

Il s'agit selon les focus group de 1 à 2 mois de retard sur la date probable des premières pluies (retard pouvant aller jusqu'au mois de Juin voire Juillet). Ces pluies tardives sont à la base de retard des dates de semis, de la réduction des taux de germination, de la baisse des rendements, de la perturbation des activités agricoles, de la destruction des infrastructures, des maisons, et la verse des cultures.

## **B. IMPACTS DES INONDATIONS, SECHERESSES, PLUIES TARDIVES ET VIOLENTES COMME VECTEURS D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL SUR LA POPULATIONS DE KARIMAMA**

Selon les informations fournies par la documentation de la mairie, depuis les années 2000, les inondations sont enregistrées presque tous les ans dans la commune de Karimama. Celles qui ont été lourdes de conséquences sont celles de 2006, 2010, 2011, 2012, 2013 et de 2015. Les dégâts occasionnés sont entre autres les cas de noyade, la pollution des eaux de boisson, de la destruction des habitations et des cultures, la destruction des greniers, des infrastructures sociocommunautaires (salles de classes, marché, points d'eau, etc.), la dégradation des pistes de desserte rurale, des pertes en vies humaines, des pertes de matériel de travail, de bétail, la prolifération des maladies hydriques et à potentiel épidémique.

Selon les données fournies par la mairie de Karimama, relatives aux inondations de 2013, la population sinistrée est évaluée à 27.735 personnes parmi lesquelles on a : 5.702 enfants âgés de 0 à 5 ans affectés par les inondations et 1.101 femmes enceintes enregistrées. A cela s'ajoute 3.025 maisons détruites, une perte de valeurs de production estimée à 10.878.319.120 Fcfa pour la commune de Karimama et ont touché 3.850 ménages, surtout les jeunes installés dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat Agricole. Ces dégâts ont affectés les capacités productives des populations de la commune et ont amplifié la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants.

*Tableau n° 1 : Estimation des dégâts de l'inondation de 2015*

<b>Cultures détruites</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>Nombre de maisons détruites</b>	<b>Nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans victimes</b>	<b>Nombre de femmes enceintes victimes</b>
<b>Mais</b>	115,875	353	1455	450
<b>Riz</b>	60,25			
<b>Piment</b>	50,125			
<b>Sorgho</b>	138,875			
<b>Oignon</b>	1,25			
<b>Gombo</b>	2,375			
<b>Total</b>	<b>368,75</b>			

Sources : Mairie de Karimama, 2018.

Il est relevé des données collectées au cours des entrevues, focus groups et l'observation directe la baisse de la fertilité du sol avec pour conséquence la baisse considérable des rendements des cultures et de la production céréalière notamment. La sécheresse occasionne l'aridité du sol qui a pour impact une baisse des productions, et par conséquent, la baisse des

revenus agricoles et des investissements pour la production. Les poches de sécheresses occasionnent les mauvaises récoltes et ont comme effet la malnutrition. On assiste également à la destruction des cultures dans les champs et des greniers causés par les inondations. Leur gros bétail comme leur petit bétail ont durement souffert des effets de cette sécheresse, car il n'y avait pas d'herbe pour le pâturage et du foin. La sécheresse a également fait tarir les cours d'eau rendant ainsi impossible l'abreuvement des animaux. Ainsi, plusieurs animaux sont morts, bradés ou abattus. Certains producteurs pour ne pas voir mourir leurs bétails sont obligés de couper leurs riz de contre saison en herbes pour nourrir les animaux. Cette pratique aggrave la vulnérabilité alimentaire des ménages. D'après le recensement fait par la commune, les pertes de bovins s'élevaient à 1454 têtes, celui d'ovins 828 têtes et 1047 caprins. Soit un total de 3329 animaux et 1670 ha de culture détruits.

### C. MESURES D'ADAPTATION ET DE MITIGATION

Face à ces trois facteurs de risques, des besoins d'adaptations ont été exprimés par les populations en fonction des impacts des changements climatiques pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques et améliorer leur résilience. Ces besoins exprimés ont été catégorisés dans sept secteurs d'activité et de vie, à savoir :

- la production végétale,
- la production animale,
- la production halieutique,
- les ressources en eau,
- les infrastructures,
- la foresterie et l'énergie,
- la santé.

Les besoins sont récapitulés dans le tableau suivant :

*Tableau N°2 : Synthèse des besoins d'adaptation exprimés*

Secteur	Besoins pour l'adaptation
<b>Production végétale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des bas-fonds pour le développement et la diversification des cultures de contre saison</li> <li>○ Promotion de l'irrigation à partir des retenues d'eau</li> <li>○ Mise au point des techniques culturales appropriées</li> </ul>

Secteur	Besoins pour l'adaptation
	<p>(Assolement, rotation des cultures etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vulgarisation des variétés améliorées à cycle court et résistantes à la sécheresse</li> <li>○ Actualisation des calendriers culturels</li> <li>○ Renforcement des activités génératrices de revenu (AGR), crédits agricoles</li> <li>○ Promotion des techniques de conservation et de restauration de la fertilité des sols</li> <li>○ Délimitation des parcours de transhumance et aménagements adéquats (points d'eau et pâturage, couloirs de passage)</li> <li>○ Diffusion des informations agro-météorologiques</li> </ul>
<b>Production animale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délimitation des parcours de transhumance</li> <li>○ Aménagements adéquats de points d'abreuvement des animaux</li> <li>○ Promotion des techniques adéquates d'élevage intensif (recyclage des résidus de récolte, etc.)</li> <li>○ Promotion de la culture des herbes fourragères</li> <li>○ Amélioration du suivi vétérinaire dans la commune (pharmacies vétérinaires, etc.)</li> </ul>
<b>Production halieutique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promotion des techniques améliorées de pisciculture</li> <li>○ Renforcement des capacités techniques et matérielles des pêcheurs</li> <li>○ Valorisation de la jacinthe d'eau aux fins agricoles et énergétiques</li> <li>○ Promotion des bonnes pratiques de pêche</li> </ul>
<b>Ressources en eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction et réhabilitation des digues et diguettes, au niveau des retenues d'eau</li> <li>○ Construction des digues et diguettes pour une meilleure gestion des inondations</li> <li>○ Techniques d'entretien et de reboisement des bassins versants et bas-fonds pour une gestion durable des ressources en eau (retenues d'eau et cours d'eau)</li> <li>○ Construction des points d'approvisionnement en eau potable en milieu rural</li> </ul>

Secteur	Besoins pour l'adaptation
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités des communautés locales pour une meilleure gestion des retenues d'eau</li> </ul>
<b>Infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promotion des techniques adaptées pour la construction des infrastructures résilientes</li> <li>○ Renforcement des capacités des techniciens et artisans locaux sur la construction des infrastructures résilientes</li> <li>○ Valorisation des matériaux locaux pour la construction des infrastructures vertes</li> <li>○ Installation des infrastructures d'assainissement résilientes aux changements climatiques</li> <li>○ Construction des infrastructures connexes pour améliorer</li> </ul>
<b>Foresterie / Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Education, formation et sensibilisation des populations pour la réduction des feux de végétation</li> <li>○ Promotion des techniques et appui à la réhabilitation et protection des forêts sacrées et classées</li> <li>○ Promotion des techniques améliorées de reboisement communautaire et villageois et d'aménagement des formations végétales</li> <li>○ Promotion de pépinières villageoises autour des points d'eau</li> <li>○ Promotion des techniques adaptées de reboisement</li> <li>○ Promotion des foyers améliorés pour réduire la pression sur le bois de chauffe</li> <li>○ Promotion des énergies renouvelables (biogaz, solaire)</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la prise en charge sanitaire et du plateau technique de la commune</li> <li>○ Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles du secteur de la santé</li> <li>○ Sensibilisation des populations sur les comportements à risque à éviter lors des catastrophes (inondations surtout)</li> </ul>

## **IV. DISCUSSION ET ANALYSE**

---

De tout ce qui précède, il apparaît clairement que les sécheresses et inondations, devenues endémiques dans la Commune de Karimama, plongent les populations (femmes et enfants surtout) dans une insécurité alimentaire sans précédent.

### **A. INONDATIONS, SECHERESSES, PLUIES TARDIVES ET VIOLENTES : LES VERITABLES VECTEURS D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL DANS LA COMMUNE DE KARIMAMA**

La situation d'insécurité alimentaire extrême que vit la Commune de Karimama résulte essentiellement des ravages causés par les sécheresses et les inondations. La disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité alimentaire sont alors à l'épreuve des sécheresses et inondations. Cela plonge la Commune dans une insécurité alimentaire extrême. Dans la commune, la malnutrition aiguë sévère s'élève à 3% et la prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint 12,3%, dépassant le seuil d'alerte fixé à 10% et se rapprochant du seuil d'urgence établi à 15% au niveau national. La malnutrition chronique est de 43,1% dépassant légèrement la moyenne nationale (UNICEF-Bénin, 2014).

En somme, le ralentissement des activités économiques, la baisse de la productivité agricole, animale et halieutique, la baisse du flux des transactions sur les marchés, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que vit la commune aujourd'hui résulte essentiellement des ravages causés par les effets néfastes des changements climatiques (sécheresses et inondations surtout).

Malheureusement, le Bénin au regard de ses ressources financières limitées en matière de transfert aux 77 communes qui ne dépasse guère annuellement 50 milliards de francs CFA, ne peut à lui seul faire face à la situation de crise humanitaire qui sévit chaque année à Karimama. La mairie de Karimama, elle-même avec un budget annuel de moins d'un milliard, ne peut faire face à ces catastrophes aux coûts financiers annuels de plus d'une dizaine de milliards. D'où le recours à la communauté internationale pour apporter une réponse à cette urgence humanitaire récurrente à Karimama.

## **B. LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE : UNE REPOSE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES PERFECTIBLE**

Le « Projet de lutte contre la malnutrition chronique dans deux communes rurales du Bénin : Karimama et Malanville » est une initiative louable du système des Nations Unies au Bénin en faveur des populations de Karimama. Mais ce projet à lui seul ne peut apporter une réponse efficace et durable à la vulnérabilité de la Commune face aux risques et impacts des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques.

Il paraît plus efficace d'investir dans la prévention et la gestion des catastrophes que d'en gérer les conséquences.

L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire devraient demeurer des pistes d'actions prioritaires.

Ces axes d'intervention doivent être suggérés et portés par le niveau local. Il s'agit entre autres de la promotion d'une agriculture de type écologique qui s'avère une source de résilience aussi bien à l'échelle d'une région ou d'un pays qu'à l'échelle du ménage individuel. Elle constitue une solution pour soulager la Commune de Karimama. En effet, en réduisant l'utilisation des produits chimiques jusqu'à s'en passer, l'agroécologie tend vers une agriculture biologique et contribue à améliorer la santé des agriculteurs et des consommateurs. Les pratiques agro écologiques combinent ainsi des réponses d'ordre technique permettant de concilier productivité, faible pression sur l'environnement et gestion durable des ressources naturelles. Les pratiques agricoles actuelles dans la commune ne sont pas durables. L'agriculture est de type extensif et caractérisé par l'utilisation excessive des engrais chimiques. La déforestation qui est la résultante de la culture du coton et de la fabrication du charbon et le surpâturage sont des facteurs anthropiques qui ne sauraient être perdus de vue.

En effet, les agriculteurs sont confrontés au manque de surfaces cultivables (le parc W occupe environ les 2/3 de la superficie de la commune). Cette situation contraint les paysans à exploiter les mêmes terres pendant des années en utilisant les engrais chimiques, ce qui entraîne l'appauvrissement des sols. Aussi, l'insuffisance des terres cultivables oblige-t-elle les populations à exploiter les terres inondables du fleuve Niger et de ses affluents, les rendant vulnérables aux risques d'inondations.

C'est donc à juste titre que les mesures d'adaptation exprimées par les populations et les autorités locales mettent en tête le secteur de la production végétale en proposant d'aménager

les bas-fonds pour le développement et la diversification des cultures de contre-saison, de mettre au point des techniques culturales appropriées (assolement, rotation des cultures etc.), de promouvoir l'irrigation, de promouvoir des techniques de conservation et de restauration de la fertilité des sols, etc.

Cette option est confortée par une enquête où l'auteur souligne que *« la promotion des pratiques agro écologiques telles que l'utilisation des engrais organiques (compost, fumier), des bio pesticides, la reforestation, la technique du « zéro pâturage » à travers les champs fourragères permettrait de résorber la problématique des terres dégradées et appauvries, de limiter l'avancée du désert et les risques d'inondations et à terme d'éradiquer l'insécurité alimentaire dans la Commune. Concernant la technique de « zéro pâturage », les agro-éleveurs et les éleveurs rencontrés au cours de nos enquêtes de terrain sont favorables, car ils estiment que la transhumance crée assez de tort à leurs bêtes et à eux-mêmes (ils dépensent assez d'énergie à la recherche de pâturage et de points d'eau, ils sont régulièrement en conflits avec les agriculteurs). Aussi, estiment-ils qu'ils pourront mieux récupérer la bouse pour faire du compost afin de restaurer les sols considérablement dégradés. Ils souhaitent également être accompagnés par les politiques dans ce processus. »*<sup>13</sup>

Ainsi le Système des Nations Unies gagnerait en amont à accompagner cette commune dont la population est à plus de 96% agricole à intégrer ou à revenir à l'agroécologie.

Il s'agira de planifier des actions d'incitation à l'utilisation des intrants locaux naturels afin de renforcer les interactions biologiques. Le SNU devrait utiliser la connaissance de la biodiversité locale pour lutter naturellement contre les insectes nuisibles et les maladies afin de réduire voire se passer totalement de pesticides chimiques.

Le SNU pourrait aussi appuyer des actions qui permettront aux producteurs de recycler de la biomasse, en ajoutant régulièrement des résidus agricoles, du fumier ou du compost pour accroître l'accumulation des matières organiques dans les sols, etc.

Ainsi donc, au lieu de traiter les effets, ou d'intervenir en sapeur-pompier, la réponse du SNU au Bénin gagnerait en efficacité en agissant sur les causes des catastrophes naturelles qui occasionnent chaque année des crises humanitaires dans la communes de Karimama.

---

<sup>13</sup> NANAKO Akotchayé, *Promotion de l'agro-écologie dans la Commune de Karimama (Bénin) : Tremplin vers une meilleure résilience aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire*, Rapport d'enquête publié par l'ONG DEDRAS, en novembre 2015.

## CONCLUSIONS

---

Les crises humanitaires deviennent endémiques au Bénin qui n'est pas cependant un pays en conflit. En effet chaque année les catastrophes naturelles frappent durablement certaines communes dont la plus exposée est celle de Karimama.

Ces catastrophes naturelles dues aux changements climatiques qui secouent chaque année les populations de Karimama demeurent une urgence humanitaire pour les autorités béninoises et le SNU qui les accompagne.

En réponse aux effets de ces catastrophes, le Système des Nations Unies au Bénin a mis en œuvre depuis 2015, un programme de lutte contre la malnutrition dans la localité. Cette réponse à l'urgence humanitaire ne règle cependant pas la résurgence annuelle des catastrophes dont les énormes conséquences humaines, environnementales, matérielles, etc., sont telles que seul le Bénin, encore moins la collectivité locale de Karimama, ne peut les endiguer.

La réponse du projet conjoint du SNU de lutte contre la malnutrition dans la commune de Karimama a présenté des limites auxquelles nous avons suggéré l'agroécologie comme une solution de mitigation en termes de prévention de risques majeurs des changements climatiques et de réduction de la vulnérabilité des populations locales.

Il apparaît donc plausible que nos hypothèses se sont confirmées en ce sens que nous avons pu établir les évidences ci-après :

- i. les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques nécessitent une réponse humanitaire urgente pour la Commune de Karimama que seul le Bénin ne peut apporter.

Le Bénin, encore moins la commune de Karimama, au regard de leurs coûts humains, matériels et financiers, ne peut faire face seul aux crises humanitaires qui sévissent chaque année dans cette localité pauvre du pays.

Donc le soutien des agences onusiennes qui ont capitalisé des années d'expérience dans le domaine humanitaire est capital pour apporter une réponse idoine aux souffrances des populations de Karimama.

- ii. la réponse humanitaire actuelle du Système des Nations Unies à travers le projet conjoint de lutte contre la malnutrition dans la commune de Karimama est conjoncturelle et mérite d'être améliorée pour accroître la résilience des populations.

Les populations n'ont pas cité l'intervention du système des Nations Unies dans la lutte contre la malnutrition comme une action prioritaire attendue. Cette intervention est perçue comme un traitement des effets plutôt que des causes des phénomènes qui conduisent aux carences alimentaires. S'il ne faut s'en tenir qu'à cette réponse humanitaire, l'action du SNU ressemblera à une intervention de sapeur-pompier incapable de prévenir les drames.

- iii. la promotion des pratiques agro écologiques est une solution durable pour l'atténuation des causes des catastrophes naturelles à Karimama.

L'agroécologie est apparue dans les solutions suggérées par les cibles de notre collecte comme la réponse locale la mieux appropriée pour la mitigation des catastrophes naturelles et les risques d'insécurité alimentaire dans la commune.

Mais des perspectives de prise en compte de l'agroécologie comme mesure de prévention se dessinent, car le SNU, pour accroître la résilience des populations de Karimama et Malanville aux chocs climatiques et leur offrir de nouvelles opportunités, a initié un autre programme, le Programme intégré d'adaptation aux changements climatiques par le développement de l'agriculture, du transport fluvial et du tourisme, dans la vallée du Niger au Bénin avec l'appui du PNUD. Ce programme est actuellement soumis au Fonds Vert pour le Climat.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages et articles

- Akotchayé NANAKO, *Promotion de l'agro-écologie dans la Commune de Karimama (Bénin): Tremplin vers une meilleure résilience aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire*, Rapport d'enquête publié par l'ONG DEDRAS, en novembre 2015.
- Alain FRANÇOIS et Mohamed TAABNI, « *L'Afrique face aux changements climatiques* », Les Cahiers d'Outre-Mer, 260 | 2012, 459-462.
- BAD, *Programme d'Aide d'Urgence en faveur des communes de Malanville et Karimama affectées par les inondations*, 2014
- Banque Mondiale, *Rapport Annuel 2015*.
- Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde en 2010. Développement et changement climatique*.
- Dorothee Lobry, « *Une étude juridique des crises humanitaires résultant de catastrophes climatiques : l'exemple du continent africain* », Les Cahiers d'Outre-Mer, 260 | 2012.
- Gouvernement du Bénin, *Rapport d'évaluation du dispositif de production et de diffusion des alertes aux inondations du fleuve Niger a Malanville et Karimama en 2013 au Bénin*.
- Gouvernement du Bénin, *Compte-rendu de l'évaluation rapide conjointe de la situation des inondations dans les départements du Borgou et de l'Alibori*, 17-22 septembre 2012.
- Gouvernement du Bénin, *Rapport d'étude sur la vulnérabilité aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture et des ressources en eau*. Mars 2017.
- Local Government Capacity Programme, *Créer des conditions favorables au développement économique local. Bonnes pratiques des communes béninoises. « Cercle de Benchmarking 2013 »*
- Local Government Capacity Programme, *Développement Economique Local : Les communes s'engagent pour l'agriculture et la sécurité alimentaire*, 2014.
- Mario BETTATI, *L'ONU et l'action humanitaire*. In: Politique étrangère, n°3 - 1993 - 58<sup>e</sup>année. pp. 641-658
- ONU, *Rapport de la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles*. Mai 1994.
- SNU – Bénin, *Résultats 2016 du Projet de lutte contre la malnutrition chronique dans les communes rurales de Malanville et Karimama 2015-2018*.
- SNU – Bénin, *Projet de lutte contre la malnutrition chronique dans deux communes rurales du Bénin (Projet Conjoint Inter Agences)*, Octobre 2015

Sylvie BRUNEL, *Les Nations unies et l'humanitaire : un bilan mitigé*. In: *Politique étrangère*, n°2 - 2005 - 70<sup>e</sup>année. pp. 313-325.

UNICEF, *Humanitarian Action Study 2016. A synthesis of UNICEF's response*

UNICEF (Bureau Région Afrique de l'Ouest et du Centre), *Rapport annuel 2016*

UNICEF – Bénin, *Rapport annuel 2016*

UNICEF – Bénin, *Rapport annuel 2015*

### **Sites internet**

Conférence sur « *Impacts du changement climatique sur la pauvreté et les crises humanitaires : quels constats et quelles propositions des organisations de la société civile ?* »

Sur Youtube : [www.youtube.com/watch?v=iJ-j9MPyzU0&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=iJ-j9MPyzU0&feature=youtu.be)

## **ANNEXES**

---

1- Photos d'inondations à Karimama

## Annexe I : Photos d'inondations à Karimama



Population déplacée



Accès à Karimama par voiture coupé par l'érosion sur la voie



Voie principale menant à Karimama inondée

# TABLE DES MATIERES

CITATIONS.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
RESUME .....	III
ABSTRACT .....	III
LISTE DES ABREVIATIONS .....	V
SOMMAIRE.....	1
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>I. CADRE CONCEPTUEL .....</b>	<b>4</b>
A. OBJECTIF ET HYPOTHESES .....	4
B. REVUE DE LITTERATURE SUR LES CATASTROPHES NATURELLES ET LA REPOSE AUX URGENCES HUMANITAIRES .....	5
C. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES .....	8
<b>II. CADRE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>13</b>
A. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KARIMAMA .....	13
B. PRESENTATION DU « PROJET DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE DANS DEUX COMMUNES RURALES DU BENIN : KARIMAMA ET MALANVILLE » .....	14
C. METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....	15
<b>III. PRESENTATION DES RESULTATS.....</b>	<b>17</b>
A. DESCRIPTION ET CONSEQUENCES DES CATASTROPHES NATURELLES AUXQUELLES SONT LE PLUS EXPOSEES LES POPULATIONS A KARIMAMA .....	17
a) <i>Les inondations et leurs conséquences</i> .....	17
b) <i>La sécheresse et ses conséquences</i> .....	17
c) <i>Les pluies tardives et violentes et leurs conséquences</i> .....	17
B. IMPACTS DES INONDATIONS, SECHERESSES, PLUIES TARDIVES ET VIOLENTES COMME VECTEURS D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL SUR LA POPULATIONS DE KARIMAMA.....	18
C. MESURES D'ADAPTATION ET DE MITIGATION .....	19
<b>IV. DISCUSSION ET ANALYSE .....</b>	<b>22</b>
A. INONDATIONS, SECHERESSES, PLUIES TARDIVES ET VIOLENTES : LES VERITABLES VECTEURS D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL DANS LA COMMUNE DE KARIMAMA .....	22
B. LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE : UNE REPOSE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES PERFECTIBLE .....	23
<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>25</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>29</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>31</b>